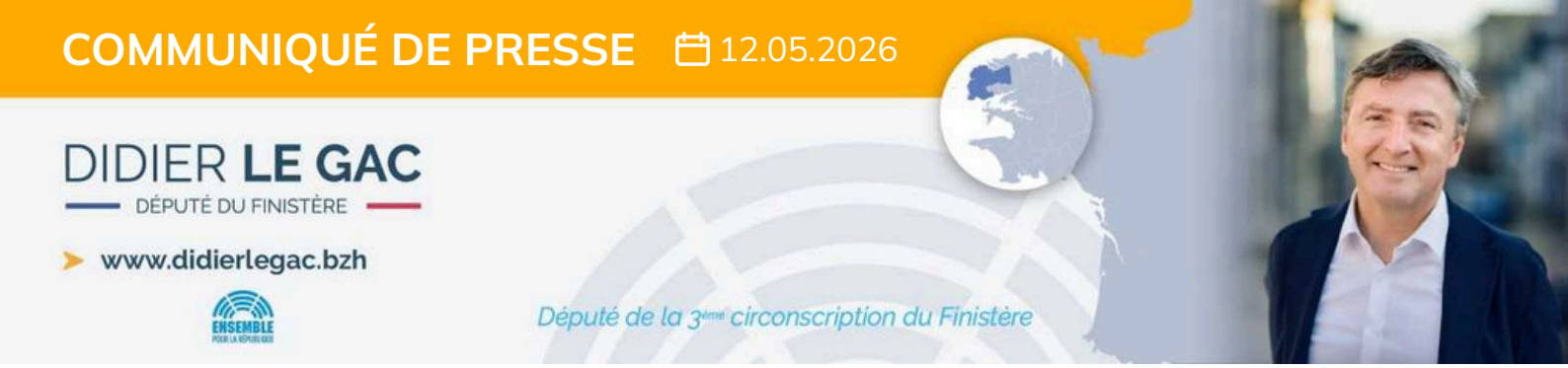


Importations de tomates marocaines : Didier Le Gac fustige l'inaction du gouvernement face à une concurrence déloyale

Ce mardi 12 mai, le député Didier Le Gac a de nouveau interpellé le gouvernement, et plus particulièrement le ministre de l'Industrie, Sébastien Martin, qu'il a fermement alerté sur la situation devenue intenable pour les producteurs français de tomates, confrontés à l'augmentation massives des importations marocaines.

Alors que la Bretagne reste la première région française productrice, les coopératives bretonnes - comme Savéol et la SICA - voient leurs marchés déstabilisés par une concurrence totalement déloyale.

Pour répondre à la demande du marché intérieur française, le gouvernement semble se satisfaire de ces importations massives !

Or Didier Le Gac n'a cessé de rappeler ces deniers mois à la ministre de l'agriculture une réalité implacable : la France et le Maroc ne jouent pas avec les mêmes règles. Le salaire horaire brut dépasse 12 euros en France, contre à peine 90 centimes au Maroc.

« Pendant que nos producteurs respectent des normes sociales, environnementales et sanitaires parmi les plus exigeantes au monde, ils subissent une concurrence qui écrase les prix, provoque des invendus et fragilise toute une filière d'excellence », dénonce le député.

Didier Le Gac estime également que les réponses apportées jusqu'à présent par le gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux.

« On ne peut pas se contenter de discours et d'appels au dialogue entre producteurs français et marocains pendant que les importations explosent et que nos producteurs perdent des parts de marché », souligne-t-il.

La réponse du ministre a été une nouvelle fois décevante et ne répond en rien aux enjeux de la filière.

C'est au gouvernement d'intervenir.

Le député appelle désormais le gouvernement à défendre beaucoup plus fermement les producteurs français dans les négociations européennes afin de rétablir des conditions de concurrence équitables et protéger l'avenir de la filière tomate française.

Lien Vidéo de la question du député et de la réponse du ministre : **https://youtu.be/JKo-ajamHwg**

Voir sur le Site Internet les actions de Didier Le Gac sur le sujet :
https://www.didierlegac.bzh/interventionquestion/question-tomates-marocaines-nos-producteurs-ne-peuvent-plus-subir-cette-concurrence-deloyale/

Contact : Didier Le Gac
didier.legac@assemblee-nationale.fr
02.98.33.02.20 - 06.73.39.59.17
11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan